

LEGENDE

- ZONES**
- UAa : Coeur historique de densité forte
 - UAb : Coeur historique de densité moyenne
 - UB : Habitat résidentiel
 - UBi : Habitat résidentiel (présence de source)
 - UE : Zone d'activités économiques
 - UL : Zone d'équipements publics ou d'intérêt collectif
 - UP : Zone urbaine à vocation patrimoniale
 - 1AUa : Zone de renouvellement urbain
 - 1AUe : Zone de développement d'activités économiques
 - 1AUh : Zone de développement à court terme à vocation d'habitat
 - 1AUp : Zone de développement à vocation d'habitat (risque de pollution)
 - A : Zone agricole
 - N : Zone naturelle
 - NC : Zone d'exploitation de carrière
 - Nh : Constructions isolées en zone naturelle
 - NL : Zone naturelle d'équipements de loisirs
 - Nm : Zone naturelle du marais Dozet
 - Np : Secteur accueillant des constructions isolées, au patrimoine architectural à préserver
 - Nr : Zone correspondant à la carrière de Boran-sur-Oise

- PRESCRIPTIONS**
- Zone de protection du patrimoine (Art. L151-19 du CU)
 - Espaces Boisés Classés (EBC - Art. L113-2 du CU)
 - Secteur soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
 - Emplacement réservé
 - Coeur d'îlot à préserver (Art. L151-23 du CU)
 - Obligation de maintenir l'alignement
 - Alignement d'arbres ou de haies à protéger (Art. L151-23 du CU)
 - Murs de clôture protégés (Art. L151-19 du CU)
 - Sentes et chemins piétons à protéger (Art. L151-38 du CU)
 - Bâtiments identifiés (Art. L151-19 du CU)

- INFORMATIONS**
- Cimetière
 - Zone d'expansion des ruissellements
 - Périmètre de 500m autour du monument historique
 - Monument historique
 - Surfaces en eau (source : BD topo IGN)
 - Courbes de niveau (Source : IGN)
 - Limite de commune



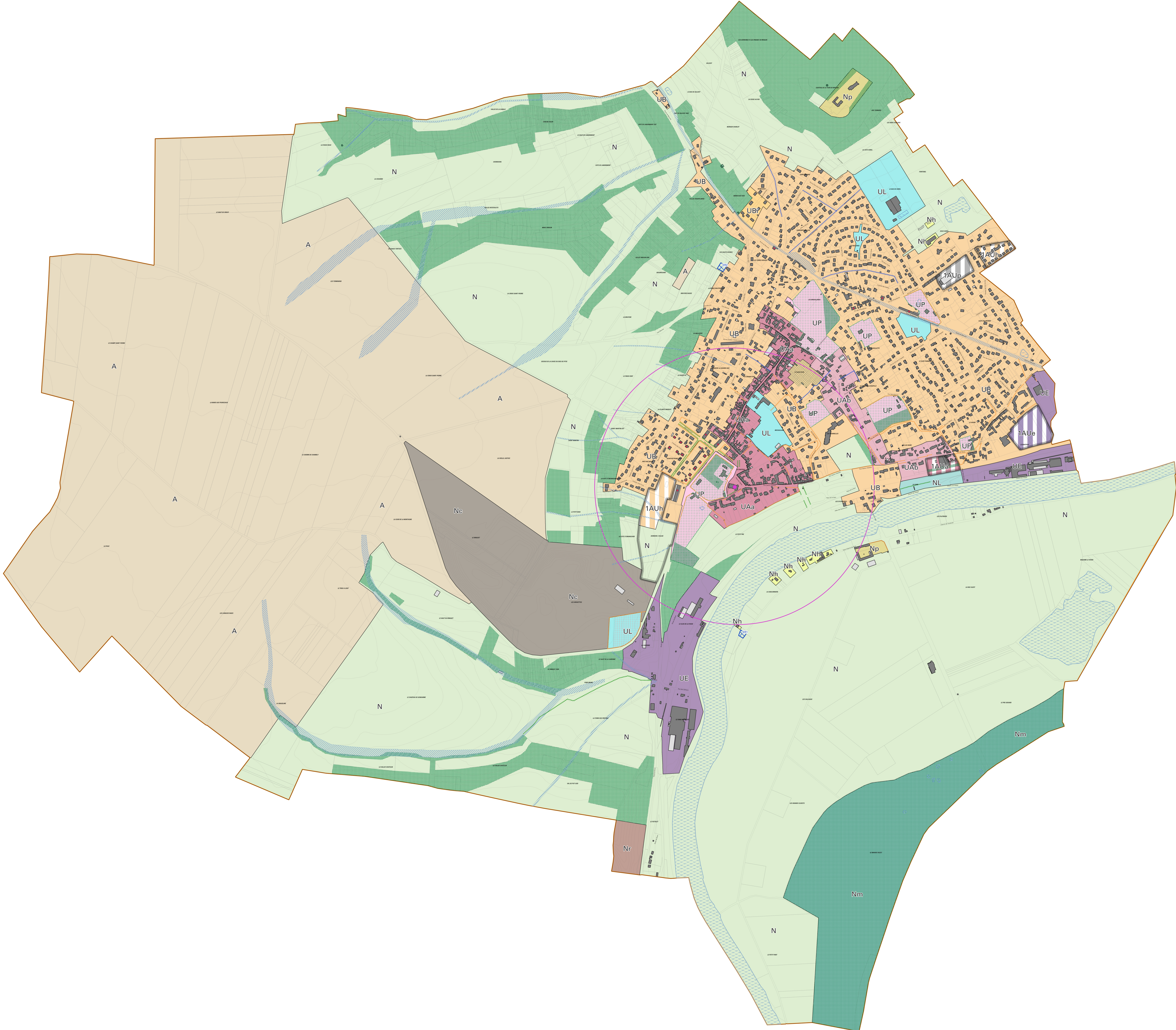
COMMUNE DE PRECY SUR OISE

MODIFICATION N°2 DU
PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION
Vu pour être annexé à la
délibération du 18.02.2026

4a

REGLEMENT GRAPHIQUE
Plan de découpage en zones
Territoire – 1/5000^e



0 250 500 m